

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du lundi 11 juillet 2023
au siège 34 Grand 'Rue à Rombas

L'an DEUX-MILLE-VINGT-TROIS, le ONZE du mois de JUILLET à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 04 juillet 2023.

Présents : Madame LAMARQUE, Messieurs BOLTZ (à partir du point 4.1), CORRADI, FAVIER, FOURNIER, HEISER, MATELIC, MULLER, MUNIER, ROVIERO et SCHWEIZER.

Membre ayant donné procuration : Mme VANNI à M. FOURNIER

Membre absent excusé : M. BOLTZ (jusqu'au point 3.4)

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et BOURDY, Mmes LIEBGOTT et SALIOU.

Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mai 2023

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 16 mai 2023.

DB 2023-59 - Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.)
Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat, pour un montant total de 2 252 €.
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

DB 2023-60 - Aide à la rénovation des commerces des centres villes –
Attribution de fonds de concours

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité, étant précisé que Madame LAMARQUE n'a pas pris part au vote,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 4 500 € à un commerçant dans le cadre de l'aide à la rénovation des commerces des centres villes,
- Et DÉCIDE de procéder à son versement.

DB 2023-61 - Démarche d'accompagnement dite « Accélérateur de transition » initiée par l'ADEME et la Région Grand Est – Contrat d'Objectifs Territorial – Avenant N° 1

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de signer un avenant au Contrat d'Objectifs Territorial passé avec l'ADEME – 20 avenue du Grésillé BP 90406, 40004 ANGERS CEDEX 01 et la Région Grand Est afin de reporter la date de démarrage au 1^{er} janvier 2023,
- Et AUTORISE le Président à signer tous les documents y référant.

DB 2023-62 - Dispositif d'aide aux équipements de développement durable - Versement de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers dans le cadre du dispositif d'aide aux équipements de développement durable, pour un montant total de 1 557,66 €,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

DB 2023-63 - Rénovation des réseaux d'éclairage public – Attribution de fonds de concours

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité, étant précisé que Monsieur MULLER n'a pas participé au vote de ce point,

- DÉCIDE d'attribuer un fonds de concours, pour un montant de 63 807 € HT, à la ville de Marange-Silvange, pour son projet de remplacement des appareils d'éclairage classiques par des appareils LED dans les bâtiments communaux,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

DB 2023-64 - Reboisement des forêts communales – Attribution de fonds de concours

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité, étant précisé que Monsieur HEISER n'a pas participé au vote de ce point,

- DÉCIDE d'attribuer un fonds de concours, pour un montant de 6 810 € HT, à la ville de Pierrevillers, pour son projet de reboisement de la forêt communale,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

DB 2023-65 - Élaboration d'un plan de mobilité simplifié sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle - Attribution du marché

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de confier au bureau d'études TECURBIS SAS - 80, rue des Deux Gares, 75009 PARIS, la mission pour l'élaboration d'un plan de mobilité simplifié sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, pour un montant de 33 284 € HT, soit 39 940,80 € TTC,
- Et AUTORISE le Président à signer l'ensemble des pièces du marché à passer à cet effet.

DB 2023-66 - Elaboration d'un plan de mobilité simplifié – Demande de co-financement auprès de l'ADEME

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de solliciter une aide auprès de l'ADEME pour l'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié de la Communauté de Communes dans le cadre du dispositif d'aide à l'élaboration de « Plans de mobilité simplifiés, Schémas directeur des modes actifs »,
- APPROUVE le plan de financement de cette étude,
- Et AUTORISE le Président à signer les documents nécessaires à l'obtention de ladite subvention.

DB 2023-67 - Elaboration d'un plan de mobilité simplifié – Demande de co-financement auprès de la Région Grand Est

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de solliciter une aide auprès de la Région Grand Est dans le cadre du dispositif de soutien à la réalisation d'études de mobilité par les Autorités Organisatrices de la Mobilité, pour l'élaboration de son plan de mobilité simplifié,
- APPROUVE le plan de financement de cette étude,
- Et AUTORISE le Président à signer les documents nécessaires à l'obtention de ladite subvention.

DB 2023-68 - Covoiturage – Expérimentation à l’incitation au covoiturage
Convention de partenariat avec la Société « KLAXIT »

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- DÉCIDE de mettre en œuvre des mesures d’incitation au covoiturage,
- Et AUTORISE le Président à signer, à cet effet,
 - o une convention de partenariat pour la mise en place d’une expérimentation de douze mois avec la Société « KLAXIT » - 84 Avenue de la République 75011 PARIS, pour un montant de 19 920 €,
 - o Une convention de partenariat pour l’attribution d’une aide financière aux covoitureurs pour un montant de 20 000 €.

DB 2023-69 - Covoiturage – Expérimentation à l’incitation au covoiturage – Demande de financement dans le cadre du Fonds Vert

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- DÉCIDE de solliciter une aide dans le cadre des volets 4 et 5 du Fonds Vert pour la mise en œuvre d’une expérimentation à l’incitation au covoiturage,
- DÉCIDE d’adopter le plan de financement de ce dispositif,
- Et AUTORISE le Président à signer les documents nécessaires à l’obtention de ladite subvention.

DB 2023-70 - Développement de la pratique cyclable – Aide à l’acquisition de vélos
Versement de l’aide

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- DÉCIDE d’attribuer des subventions à des particuliers dans le cadre du développement de la pratique cyclable de l’aide à l’acquisition de vélos, pour un montant total de 700 €.

DB 2023-71 - Déchets ménagers – Mise en place d’un dispositif d’aide financière pour l’achat d’équipement de réduction des déchets

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- DÉCIDE de mettre en place une aide financière à l’acquisition d’un poulailler ou d’un lombricomposteur,
- FIXE le montant de cette aide à 50 % du prix d’achat TTC,
- DÉCIDE de plafonner cette aide à :
 - o 100 € pour l’achat d’un poulailler,
 - o 75 € pour l’achat d’un lombricomposteur,
- Et ADOPTE le règlement d’attribution de cette aide.

DB 2023-72 - Relais Petite Enfance - Convention de fonctionnement avec le Département de la Moselle pour l’année 2023

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- APPROUVE la convention de fonctionnement du Relais Petite Enfance à passer avec le Département de la Moselle pour l’année 2023,
- Et AUTORISE le Président à signer la convention, ainsi que tous les documents y afférent.

**DB 2023-73 - Mise en place d'une fonction d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité au travail –
Convention avec le Centre de Gestion de la Moselle**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité, étant précisé que Monsieur MATELIC n'a pas pris part au débat et au vote de ce point,

- AUTORISE le Président à faire appel au Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Moselle – 16 rue de l'Hôtel de Ville 57952 MONTIGNY-LES-METZ, pour assurer la mission d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité au travail, à compter de la date de signature de la convention jusqu'au 31 décembre 2025,
- AUTORISE le Président à signer la convention régissant la fonction d'inspection dans le domaine de la prévention des risques professionnels proposée par le CDG 57.

DB 2023-74 - Assurance Responsabilité Civile de la Communauté de Communes – Avenant n° 5

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

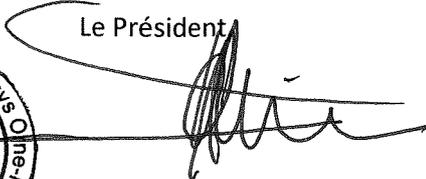
- DÉCIDE de signer un avenant n° 5 à la police « Responsabilité civile - Dommages causés à autrui - Défense et recours » souscrite par la Communauté de Communes auprès de la SMACL – 141, avenue Salvador Allende 59031 NIORT, pour le paiement d'un solde de 415,15 € HT,
- Et AUTORISE le Président à signer cet avenant.

8. INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités au 30/06/2023
- Tableau de bord financier au 30/06/2023
- Tableau de bord « Ordures Ménagères » au 31/05/2023
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades » au 30/06/2023
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat » 30/06/2023
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 30/06/2023
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 30/06/2023
- Tableau de bord « Petite Enfance » au 31/05/2023
- Tableau de bord « Action sociale » au 31/05/2023
- Tableau de bord « Maisons France Services » au 31/05/2023
- Tableau de bord « Transition écologique et énergétique » au 30/06/2023
- Tableau de bord « Subventions récupérateurs d'eau » au 30/06/2023
- Tableau de bord « Mobilité » au 30/06/2023
- Autres communications

Le Président remercie les Vice-Présidents pour leur présence et leur souhaite de bonnes vacances.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h45.

Le Président

Lionel FOURNIER

